

28 fév 2007 -13:56

Conférence internationale sur la gestion durable des forêts en République Démocratique du Congo

A l'initiative du Ministre Armand DE DECKER, des décideurs politiques, des scientifiques, des représentants du secteur privé et d'organisations non gouvernementales se sont réunis à Bruxelles pendant 2 jours. Leur objectif : sensibiliser et mobiliser les partenaires belges, congolais et internationaux pour une gestion durable de la forêt en République Démocratique du Congo.

A l'initiative du Ministre Armand DE DECKER, des décideurs politiques, des scientifiques, des représentants du secteur privé et d'organisations non gouvernementales se sont réunis à Bruxelles pendant 2 jours. Leur objectif : sensibiliser et mobiliser les partenaires belges, congolais et internationaux pour une gestion durable de la forêt en République Démocratique du Congo.

Conférence internationale sur la gestion durable des forêts en République Démocratique du Congo : Conclusions et engagements

Le 27 février 2007

A l'initiative du Ministre Armand DE DECKER, des décideurs politiques, des scientifiques, des représentants du secteur privé et d'organisations non gouvernementales se sont réunis à Bruxelles pendant 2 jours. Leur objectif : sensibiliser et mobiliser les partenaires belges, congolais et internationaux pour une gestion durable de la forêt en République Démocratique du Congo.

Face aux constats alarmants de déforestation, et de la disparition progressive de certaines espèces animales et végétales, il semblait crucial de réunir autour de la table les différents intervenants et de mener une réflexion commune pour aboutir à des solutions concrètes et structurelles. A l'issue de cette conférence, le Ministre Armand DE DECKER s'est dès lors engagé à :- maintenir et à augmenter les moyens budgétaires pour des actions de sensibilisation et de communication auprès de l'opinion publique belge et européenne quant à l'importance d'une gestion durable de la forêt en RDC pour le développement durable et pour le bien être économique et social de sa population ; - inscrire cette question à l'ordre du jour du Conseil de l'Union européenne et du G8 ; - créer une « task force » au sein de l'administration de la Coopération au développement, chargée d'étudier le meilleur moyen d'intégrer la Belgique dans les deux Fonds fiduciaires que la Banque Mondiale pourrait créer, l'un consacré au financement des Concessions de conservation, l'autre au financement des initiatives de protection de la nature. Ce travail de réflexion se fera en relation étroite avec l'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN), le WWF, l'UNESCO, la Commission européenne et la Banque Mondiale, ainsi qu'avec les autres bailleurs intéressés par cet important dossier. C'est dans le cadre de ce Trust Fund de Conservation de la Nature que la possibilité d'octroyer des pensions de retraites aux Ecogardes de l'ICCN sera envisagée ; - pour financer ces fonds, le Ministre DE DECKER a annoncé une première contribution annuelle de 1 Millions d'Euros. Le Ministre a également décidé d'un appui financier de 500.000 Euros au Fonds Fiduciaire forêts, géré par la Banque mondiale, et auquel contribuent déjà la France et la Commission Européenne. Le Ministre DE DECKER invite les partenaires privés à se joindre à la réflexion pour imaginer et mettre en oeuvre de nouveaux modes de financement de la conservation de la nature en général, pour créer des systèmes de financements innovants pour une gestion durable des forêts de la RDC. Pour le Ministre DE DECKER, il faut « assurer un assainissement du secteur forestier, une certification des exploitations, l'établissement de concessions nouvelles de conservation, à vocation touristique et écologique, à vocation économique et écologique comme les puits de carbone, à vocation communautaire lorsque la forêt est exploitée par ses populations locales ». Le Ministre Armand DE DECKER se réjouit du soutien du Président Joseph KABILA, très conscient de l'ampleur de la tâche et de la nécessité de faire table rase des pratiques délétères du passé. Le Gouvernement du Premier Ministre GIZENGA vient en effet de présenter sa Déclaration gouvernementale et son contrat gouvernemental pour une bonne gouvernance du pays. Ces documents portent en eux les principes d'une bonne gestion forestière. Le Ministre de la Coopération Armand DE DECKER et le Ministre

congolais de l'environnement Didace PEMBE BOKIAGA ont présenté les conclusions de la Conférence internationale sous forme de « Déclaration de Bruxelles ».

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be